

A.P.M.E.P.

VOTES 1979

L'A.P.M.E.P. se sent forte de ses 12.000 adhérents. Certes, tous ne peuvent participer à toutes ses activités régionales ou nationales. Mais tous sont concernés par son action.

Le vote pour le Comité National conduit à déterminer la politique de l'Association. Un tel vote est particulièrement important à un moment où, après une réforme du premier cycle, nous est annoncée une réforme du second cycle et où, à travers de nouvelles atteintes aux IREM et une attaque des Ecoles Normales, le droit à la formation continue des enseignants est mis en question.

Enfin, la représentativité de l'A.P.M.E.P. est d'autant plus reconnue et son efficacité d'autant plus assurée que le nombre de votants est plus grand.

VOUS ÊTES TOUS CONCERNÉS. VOTEZ !

Votez avant le 30 avril 1979

Lisez attentivement les pages qui suivent. Votre vote engage l'avenir de notre Association.

Les votes seront dépouillés par le Centre de Calcul de l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud ; nous remercions les responsables de ce Centre de Calcul de mettre leur service à la disposition de l'A.P.M.E.P.

Les résultats seront publiés dans le Bulletin n° 319.

Sommaire :

- I. Modalités
- II. Rapport d'activité, par C. Zehren
- III. Compte rendu financier, par G. Gribonval
- IV. Renouvellement partiel du Comité National
 - Liste des candidats
 - Déclarations de candidatures

I MODALITÉS

1°) Prenez connaissance (voir ci-après) du rapport d'activité, du compte rendu financier, de la liste des candidats, des déclarations de candidatures.

2°) Remplissez le bulletin de vote.

3°) Introduisez le bulletin de vote dûment rempli dans l'enveloppe bleue qui ne doit porter aucune mention manuscrite et cachez-la.

4°) Introduisez l'enveloppe bleue dans l'enveloppe bulle portant l'adresse de A. POLY.

5°) Inscrivez sur cette enveloppe bulle vos nom, prénom, numéro d'adhérent A.P.M.E.P., adresse, signature.

6°) Cachez, affranchissez à 1,20 F et postez dès que possible, même si la date limite ci-dessous vous semble encore lointaine.

DATE LIMITE D'ENVOI : 30 AVRIL 1979

II RAPPORT D'ACTIVITÉ POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 78/79

présenté par Christiane ZEHREN

Dès sa constitution, le 10 juin 1978, le Bureau a situé son action dans la continuité des Bureaux précédents, notamment en ce qui concerne les actions déjà entreprises et non arrivées à leur terme, principalement l'action concernant les IREM et celle au sujet des programmes de Quatrième-Troisième.

Dès sa constitution aussi, un souci de restructuration de la vie de l'Association a été manifesté :

- création d'une vice-présidence à la Vie de l'Association, chargée notamment de l'animation des Régionales ;
- création de nouvelles commissions "transversales" : orientation-sélection, évaluation, liaison Troisième — après Troisième et Terminale — Post-Terminale ;

- accent mis sur le rôle de toutes les Commissions : groupes de travail assez stables et structurés pour définir des positions et guider l'action du Comité et du Bureau à long et moyen terme ;
- essai de définition d'un calendrier de travail permettant, sans de trop nombreux déplacements, à chaque membre du Comité d'appartenir à au moins une Commission ;
- réflexion sur le mode de fonctionnement de la Commission des Publications: Bulletin et brochures.

*
* *

Depuis le 10 juin et jusqu'à ce jour (10 février), l'action développée peut être ordonnée autour de deux axes :

- l'action prenant appui sur la conjoncture ;
- l'action plus indépendante de la conjoncture.

*
* *

L'ACTION PRENANT APPUI SUR LA CONJONCTURE

1° *Au sujet des programmes de Quatrième-Troisième*

(lire aussi les Editoriaux et la rubrique Vie de l'Association des Bulletins nos 315 et 316).

Conformément aux principes votés au Comité de Juin, le Bureau a mené une action vigoureuse tant auprès des syndicats que du Ministère.

Le 20 juillet a eu lieu, au Ministère, une réunion à laquelle participaient deux représentants de l'A.P.M.E.P.

Le Comité d'octobre a approuvé l'action du Bureau et précisé la position de l'A.P.M.E.P. vis-à-vis des programmes et Instructions issus de la réunion du 20 juillet (voir Bulletin n° 317, p. 138 et sq).

Depuis, le Bureau et le Comité restent vigilants quant à l'application de ces programmes, en particulier vis-à-vis d'actions de l'Inspection qui réimposeraient une théorie axiomatique de la géométrie (cf. lettre à la Direction des Collèges, Bulletin n° 318).

Il a été en outre décidé de faire paraître, dès mai prochain, une brochure "Activités mathématiques en Quatrième-Troisième" qui se veut un outil d'information, de réflexion et de travail à l'usage des enseignants confrontés à ces nouveaux programmes.

2° *Sur les manuels scolaires*

L'action entreprise s'est développée, notamment en liaison avec d'autres associations de spécialistes et des organisations de familles. Lors d'une audience au Cabinet du Ministre, la question de l'assouplissement de la circulaire sur les manuels scolaires a été posée. Il ne paraît pas impossible que des aménagements lui soient apportés, notamment là où existerait une équipe d'enseignants déterminés à proposer une autre façon d'employer ces crédits.

Afin de nourrir notre réflexion sur les manuels scolaires, leur rôle, leur fonction, une brochure A.P.M.E.P. sur "l'analyse des manuels scolaires" va sortir en mai. Elle continue le travail entrepris avec la rédaction de la "grille d'analyse des manuels scolaires".

3° *Au sujet du baccalauréat*

Après le scandale du sujet du bac C de Paris 1978, une action a été organisée ainsi :

- les faits, et la réflexion que l'Association engage à partir d'eux (voir Bulletin 316, p. 877 et sq — et circulaires aux Régionales) ;
- vis-à-vis des instances concernées, Ministère notamment. Peut-être faut-il voir dans les récents aménagements au mode de choix des sujets, annoncés par le Directeur des lycées, une conséquence de nos actions : celle, dès juin, de la Régionale Parisienne appuyée par le Secrétaire Général National, puis notre intervention en novembre au Cabinet du Ministre.

4° *Les IREM*

L'action a été continue et vigoureuse dès les premières attaques du Ministère (voir l'éditorial du Bulletin n° 317 qui recense ces actions).

Tout récemment, une nouvelle menace frappe les IREM (cf. Bulletin 317 p. 164 et sq) : des stagiaires bénévoles seulement. Le Bureau a immédiatement réagi par l'envoi de télex à Giscard et Beullac et par la convocation d'un Comité extraordinaire, destiné à définir la politique à mener, le 18 février.

Il a entrepris, de nouveau, de sensibiliser l'opinion publique, à travers la presse notamment, et de multiplier les interventions auprès de tous les syndicats d'enseignants, des associations de spécialistes et des fédérations de parents d'élèves. Il appuie ces diverses interventions par une "Déclaration" faisant le tour des différents problèmes : recrutement des enseignants de mathématiques et nombre de postes, réforme du premier cycle, réforme du second cycle (?), les recherches et expérimentations, la formation initiale et continue des enseignants (IREM, E.N.,.....) , contradiction entre certains propos du gouvernement et son action.

Toutes ces actions sont conduites en liaison avec les IREM.

*

* *

L'ACTION PLUS INDEPENDANTE DE LA CONJONCTURE

1° *Second Cycle*

L'année 1978-1979 aura vu s'ouvrir à l'A.P.M.E.P. une réflexion globale sur l'ensemble du second cycle, qui engage non seulement la Commission "second cycle long ou court" mais aussi les Commissions "liaison Troisième après Troisième" et "liaison terminale - post bac", et, à des degrés moindres, "évaluation" et "orientation-sélection"

Lancée dès la rentrée, cette réflexion a été concrétisée par une journée d'étude le 12 novembre. Un premier texte, définissant des directions de travail, a été voté au Comité de janvier.

Il ne s'agit pas tant, pour l'Association, de prendre position pour ou contre une seconde plus ou moins indifférenciée, que de préciser nos conceptions d'un enseignement de second cycle.

Vaste tâche qui doit cependant être assez avancée pour, le jour venu, permettre à l'Association d'étayer sa position vis-à-vis de la réforme du second cycle annoncée depuis longtemps déjà, mais non définie.

Bien entendu, le Bureau a maintenu une pression constante vis-à-vis du Ministère pour obtenir des renseignements à ce sujet et pour que soient engagées en temps opportun de réelles consultations, afin d'éviter les défauts majeurs constatés pour la définition des programmes du premier cycle (manque d'expérimentation globale, pas de conception d'ensemble des programmes pour tout le cycle, publication trop tardive des programmes).

2° *Les statuts de l'Association*

Une réflexion sur nos statuts, qui, sur certains points, ne correspondent plus à notre pratique, est en cours. La question posée peut se résumer ainsi :

Quelle est la meilleure organisation pour que chaque adhérent participe à la définition de la politique de l'Association, non pas de façon formelle, non pas sans information ni réflexion préalables, mais en adhérent conscient et responsable ?

Le Comité sera saisi de ce problème et le Bulletin rendra compte.

3° *Les Régionales*

Dans l'optique de restructuration de la vie de l'Association, le Comité d'octobre a décidé d'allouer à une Régionale "moyenne" un budget d'environ 10.000 F au lieu des 1.200 F actuels. Ces ressources supplémentaires proviendront d'une augmentation de vos cotisations.

Elles doivent permettre la vie — ou le redémarrage — des Régionales, qui, à l'avenir, ne devront compter que sur elles-mêmes, les IREM ayant de plus en plus de difficultés.

En outre, les circulaires aux Régionales, régulièrement diffusées, la participation de représentants de Régionales aux réunions du Comité devraient fournir aux responsables des pistes pour des activités qui, en répondant à des besoins, seraient plus régulièrement suivies.

A chacun de s'impliquer, de contacter sa Régionale, de proposer des activités, de prendre part au travail, parfois matériel, qui en découle.

4° *Les Commissions*

Elles sont nombreuses et ont fonctionné de façon assez efficace.

On peut noter une augmentation du nombre des adhérents qui y participent.

Un séminaire d'un jour et demi en mars permettra de faire le point du travail accompli et d'en tirer de nouvelles lignes de réflexion et des directions d'action.

5° *Les publications.*

La réflexion conduite sur le Bulletin a permis de mettre en évidence un aspect positif et un aspect négatif :

- aspect positif : l'organisation actuelle fonctionne bien pour le tri et la mise au point des articles reçus ;
- aspect négatif : la recherche d'articles correspondant à tel besoin, soit exprimé par la base, soit ressenti par la Commission ou le Bureau, n'est pas suffisamment assurée. Ce souci pourrait être, pour une part, celui des Commissions.

Le Secteur "Brochures" est toujours aussi riche:

8 nouveaux titres à paraître en 1979

5 déjà en chantier pour 1980

Une nouveauté : la publication dans les "Maths-Annales" de Troisième et de Terminale de sujets, d'un autre type que ceux habituellement donnés, proposés par l'A.P.M.E.P.

Il s'agit, grâce à des exemples de thèmes de recherche, de travaux expérimentaux, de formes originales de contrôle ou, mieux, d'auto-contrôle, d'enrichir et de diversifier les activités mathématiques de la classe, en dehors de l'entraînement au "problème-type" d'examen.

Commencé à l'occasion des "Maths-Annales" de 1978, ce travail se développera de façon plus structurée pour les "Maths-Annales" de 1979.

*

* *

Ce rapport d'activité, aussi complet qu'il se veuille, ne m'a pas permis, sous peine de longueur excessive, de rendre compte de tout le travail accompli dans l'Association, notamment dans les Commissions, à la CO.P.R.E.M., par nos représentants à la S.F.C.I.E.M., etc.

Cependant, il témoigne de l'ampleur du champ de réflexion et d'action de l'A.P.M.E.P. et de la volonté de sérieux dans cette réflexion et cette action.

Pour que cette ampleur ne soit pas dispersion, il importe que nombreux soient ceux qui acceptent de prendre part aux responsabilités, avec des sensibilités et des engagements éventuellement différents, dans la permanence que traduisent les prises de position fondamentales successives de l'A.P.M.E.P.

Qu'il y ait, cette année, quinze candidats pour le renouvellement du Comité laisse-t-il présager une nouvelle génération de militants ?

III BILAN FINANCIER POUR L'ANNÉE 1978

par Gilbert GRIBONVAL

Recettes		Dépenses	
● Cotisations et abonnements	859 572,30	● Frais d'impression :	
● Ventes de bulletins et Maths-Annales	17 226,00	5 bulletins	342 230,08
● Recettes brutes de publicité	69 431,04	Maths-Annales	26 452,70
● Ventes de brochures anciennes (avant 78)	94 683,08	Pavés et Bulles	30 334,50
● Ventes de brochures parues en 1978 (Géométrie tome 2, Calculateurs programmables, Pavés et bulles, Mots IV, Elem-Math 4)	38 471,00	Géométrie tome II	64 253,50
● Dictionnaire par fiches	3 847,00	Calculateurs programmables	22 309,50
● Action A.P.M.E.P. (Souscription IREM)	17 942,00	Mots IV	47 989,50
● Reversement par le Trésor de la TVA sur les bulletins	25 441,79	Elem Maths IV	19 474,00
● Intérêts C.N.E.	14 123,00	Texte d'orientation	6 879,60
	<hr/>	● Frais de port, routage, timbrage, encartage	253 323,40
	1.140 737,21	● Frais de papeterie	52 971,91
		● Frais de gestion	52 029,87
		● T.V.A.	5 966,00
		● Traitements employés	21 706,20
		● Sécurité sociale	8 864,00
		● Ristournes aux Régionales	29 403,00
		● Frais de réunions de Comité, Bureau, Commissions, journées, Séminaire	168 242,45
Report du 1er janvier 1978	416 085,71		<hr/>
	<hr/>	A reporter au 1er janvier 1979 :	1 152 430,21
	1 556 822,92		404 392,71
			<hr/>
			1 556 822,92

Quelques commentaires

Il est à noter une augmentation importante des frais de port, routage, timbrage, encartage. Cette augmentation est essentiellement due à la majoration de 20 % des tarifs postaux et au fait que les Math-Annales n'ont pas pu être envoyées en Routage 206. D'autre part, le nombre de brochures expédiées chaque année est en constante augmentation.

La rubrique "frais de Comité, Bureau..." affiche aussi une augmentation sensible, due en partie à la majoration des tarifs SNCF au 1er mai 1978, mais traduisant aussi une activité plus grande.

IV RENOUVELLEMENT PARTIEL DU COMITÉ NATIONAL

- L'appel aux candidatures a été fait aux Régionales et par les Bulletins 315 et 316.
- Ch. Zehren a reçu quinze candidatures.
- Le Comité du 6 janvier 1979 a désigné, parmi ces candidats, quatre noms qu'il recommande au suffrage des électeurs, conformément à l'article 3 bis du Règlement intérieur :

“Le Comité, pour éviter une trop grande dispersion des voix et assurer la représentation de toutes les catégories, propose une liste de trois noms au moins et de cinq noms au plus.”

A titre d'information, voici la répartition par catégories des 30 membres du Comité non sortants en 1979 :

Enseignants à l'élémentaire	: 3
Enseignants en collège	: 7
Enseignants en lycée	: 8
dont en lycée d'enseignement professionnel	: 1
Enseignants au niveau post- baccalauréat (Spéciales, Université, IUT)	: 6
Enseignants en Ecole Normale	: 2
Enseignants en Ecole Normale Nationale d'Apprentissage	: 1
Inspecteur Départemental de l'Education Nationale	: 1
Divers (formation continue, CRDP)	: 2

Liste ordonnée par tirage au sort des candidats au comité

Les quatre noms présentés en tête sont, dans l'ordre induit par le tirage au sort, ceux que le Comité recommande au suffrage des électeurs :

Joël BAILLIEUX, professeur stagiaire d'ENNA.

Marie Hélène PEYRACHE, agrégée, CNTE, soutenue par la Régionale de Nice.

Michel LE BERRE, certifié, Lycée polyvalent Morlaix, soutenu par la Régionale de Brest.

Marie-Christine PAILLER, institutrice, maîtresse d'application à Limoges, soutenue par la Régionale de Limoges.

Suite de la liste des candidats :

Joël CORBIN, PEG, LEP, Poissy, soutenu par la Régionale de Paris.

Marc DAMON, PEG, LEP, St-Etienne, soutenu par la Régionale de Lyon.

André HENNETON, certifié, Lycée Clermont-Ferrand (1er et 2e cycles) soutenu par la Régionale de Clermont-Ferrand.

Nadine MILHAUD, agrégée, Ecole Normale, Toulouse, soutenue par la Régionale de Toulouse.

Michel PUYGRENIER, PEGC, Collège, Montmorillon, soutenu par la Régionale de Poitiers.

Gérard BONNEVAL, certifié, Collège, Auxerre, soutenu par la Régionale de Dijon.

Françoise PASQUIS, PEGC, Rouen, soutenue par la Régionale de Rouen.

Gabriel BORGER, certifié, Collège, Metz, soutenu par la Régionale de Nancy.

Daniel FREDON, Université, Limoges, soutenu par la Régionale de Limoges.

Jean-Paul BARDOULAT, certifié, Collège, Foix, soutenu par la Régionale de Toulouse.

Michel PILLET, certifié, Collège, Reims, soutenu par la Régionale de Reims.

Les élections se dérouleront uniquement par correspondance et conformément à l'article 6 des statuts.

Déclarations de candidature

Joël CORBIN, PEG au L.E.P. (ex. C.E.T.) de Poissy (Yvelines)

Candidature soutenue par la Régionale Parisienne

J'enseigne dans les classes de C.A.P. en trois ans : spécialités : ajusteur, fraiseur, tourneur, menuisier, ébéniste et métallier.

L'enseignement technique public court est très peu représenté au Comité national (un unique représentant actuellement). Je pense que l'A.P.M.E.P. *doit se développer* dans les L.E.P.

Pour cela les adhérents actifs de l'A.P.M.E.P. doivent aider la commission de l'enseignement technique dans cet objectif.

L'enseignement technique court change de nom ; de "centre d'apprentissage" il devient "collège d'enseignement technique" puis maintenant "lycée d'enseignement professionnel" ; mais les conditions de travail des PEG se dégradent au fil des années.

Les élèves de L.E.P. sont les plus démunis devant un système scolaire élitiste et ils se trouvent le plus souvent victimes d'un milieu socio-culturel qui les défavorise.

Les seuils de dédoublement en L.E.P. sont : 35 élèves, par division. Situation intenable dans les cas où les élèves très faibles et non motivés sont particulièrement nombreux. La circulaire, dite circulaire Couzier sur le soutien, est appliquée très rarement. Celle-ci déclare que "des actions de soutien pédagogique au bénéfice de certains élèves seront accueillies favorablement". Or, tout projet, tout discours "pédagogique" qui ne pose pas en condition première la réduction des effectifs est hypocrite et sans portée.

De plus, en 1973, l'horaire d'enseignement par classe des PEG diminue de 20 % et de 16 % pour la mathématique. Actuellement, 95 % des L.E.P. ne possèdent pas de Centre de Documentation (CDI) ; même pénurie pour les bibliothécaires-documentalistes ; aucun ne bénéficie de poste d'aide de laboratoire.

Depuis 1971, de graves menaces pèsent sur l'enseignement technique public, fortement concurrencé par l'enseignement privé (Centres de formation pour apprentis : C.F.A.). L'enseignement scientifique en L.E.P. est de 420 h, alors qu'en C.F.A. il est seulement de 360 h.

C'est pourquoi l'A.P.M.E.P. doit avec les syndicats exiger :

- le maintien en L.E.P. des C.A.P. en trois ans ;
- le développement des L.E.P. ;
- la transformation des C.F.A. en L.E.P. ;
- l'abolition de l'apprentissage sur le tas.

L'enseignement public court est, comme les I.R.E.M., menacé de destruction (cf. propositions du CNPF à Deauville de créer des instituts techniques professionnels). *L'A.P.M.E.P. doit continuer la défense des I.R.E.M., outil irremplaçable.* Elle doit continuer son action avec tous les syndicats pour une formation continuée des maîtres dans laquelle les I.R.E.M. ont à jouer un rôle fondamental.

C'est dans la poursuite des objectifs ci-dessus que s'inscrit ma candidature au Comité national.

Marc DAMON, PEG LEP B. Fourneyron de Saint-Etienne
Candidature soutenue par la Régionale de Lyon.

1. Je souhaite que l'A.P.M.E.P. accentue son effort de réflexion, d'élaboration et d'information sur les objectifs, les moyens, les programmes, les épreuves d'examen de l'enseignement et de l'éducation mathématiques, et que cet effort soit plus important pour les séries "mathématiquement nobles" telles A, B, F, G et BEP (technique court) où sont très nécessaires des techniques de mathématiques appliquées à la profession. (*Des mathématiques, pourquoi faire ?...*)

2. *Nos conclusions doivent être prises en compte au niveau des "décisions administratives"*.

3. L'A.P.M.E.P. a un rôle important à jouer :

- a) dans le maintien des IREM (en tant que structure indépendante)
- b) dans la réflexion sur le contenu et la forme de la formation continue des maîtres.

André HENNETON, professeur certifié au lycée Jeanne d'Arc de Clermont-Ferrand

Candidature soutenue par la Régionale de Clermont-Ferrand

Ayant "parcouru" plusieurs grades ou emplois du "primaire à l'université" et assumant le secrétariat régional, j'ai connu les difficultés de l'enseignement des mathématiques, ses évolutions, et les problèmes de communication et d'information entre les divers niveaux d'enseignements, entre collègues, à l'intérieur de l'A.P.M.E.P. et vers les autres disciplines.

Je me présente à vos suffrages pour amener ma petite expérience et essayer d'œuvrer pour l'amélioration de notre formation (en vue d'un corps unique de maîtres), pour la défense des conditions de travail (en particulier mise en place de concertations à tous les niveaux), dans l'espoir que les programmes soient axés sur des activités (permettant entre autres des actions interdisciplinaires), pour l'extension du rôle des I.R.E.M. dans la recherche, la formation et l'information.

Nadine MILHAUD, professeur à l'Ecole Normale d'Institutrices de Toulouse

Candidature soutenue par la Régionale de Toulouse

L'A.P.M.E.P. ayant davantage besoin de militants que de fidèles, ce qui suit est moins une déclaration de foi qu'un essai de définition des tâches auxquelles je voudrais participer, ou que je voudrais commencer :

A — Dans le cadre de la commission "Formation des maîtres" :

- Participer à une réflexion débouchant sur une mise au point de procédures, d'exemples, de formation théorique des maîtres, axés sur la pratique pédagogique.

- Travailler à une approche didactique des contenus de formation par l'établissement d'unités de valeur de type modulaire permettant une appropriation personnelle efficace des savoirs.

- Travailler à une approche multidisciplinaire de la formation des élèves-maîtres.

B — Dans le cadre de la commission "Seconde"

Réflexion sur la Seconde indifférenciée et mise au point d'activités réalisables dans ces classes-là.

Recherche de perspectives claires sur les besoins en mathématiques dans le second cycle long.

C — Définir des objectifs visant à promouvoir une certaine activation de la réflexion de ma Régionale sur les grands problèmes traités au niveau national.

Joël BAILLIEUX, professeur stagiaire en E.N.N.A.

J'ai l'honneur de présenter ma candidature au Comité national de l'A.P.M.E.P. Je suis actuellement professeur stagiaire en E.N.N.A. et vais effectuer mon stage en situation ; j'ai enseigné pendant quatre ans en qualité d'auxiliaire en lycée, C.E.S., C.E.T. et serai nommé dans un L.E.P. à la rentrée 79.

Ce que je connais de l'A.P.M.E.P. en tant qu'adhérent me permet de croire que cette association peut apporter l'aide qui lui est nécessaire à l'enseignant des mathématiques en L.E.P.

Ce que j'en attends notamment :

— Un dialogue avec ceux qui enseignent les mathématiques à tous les niveaux sur "l'activité mathématique" que peuvent avoir des élèves mis en situation d'échec par un enseignement qui, jusque-là, n'a été pour eux qu'un moyen de sélection, dont l'avenir a été imposé parce que leur "niveau en maths" était jugé insuffisant.

— Une élaboration de programmes par ceux qui les appliquent, pouvant constamment les remettre en question, avec pour souci non de réduire mais d'augmenter l'horaire et l'importance de l'enseignement théorique en L.E.P. (contrairement à ce qui peut se faire en C.F.A. et pourrait se faire dans l'enseignement public).

— Des idées pour démystifier chez ces élèves la mathématique que l'on s'est évertué jusqu'à présent à déshumaniser, alors qu'elle est le fruit d'un travail quotidien de chacun. Comment ces élèves peuvent-ils reprendre confiance en eux, comprendre que là, comme en tout lieu, ils ont leur mot à dire et que leur contribution est nécessaire ? La mathématique est un moyen de développer leur intelligence qui n'a pas pour seul but l'obtention d'un examen et l'exercice d'un métier dans une classe sociale bien définie ; car en fin de compte la possession de cet outil est une condition indispensable chez chaque élève pour qu'il puisse gérer ses savoirs.

Michel PUYGRENIER, PEGC au collège de Montmorillon

Candidature soutenue par la Régionale de Poitiers

Enseignant dans un collège rural depuis quinze ans, j'ai l'expérience des problèmes que peut poser l'enseignement, tant aux élèves qu'aux maîtres.

Je pose ma candidature au Comité de l'A.P.M.E.P. afin d'apporter ma contribution à la poursuite du travail entrepris par notre Association. J'approuve pleinement l'action menée ces dernières années, en particulier pour les programmes de Quatrième et Troisième et la défense des I.R.E.M.

Mon action au sein du Comité portera en priorité sur :

— l'amélioration des conditions matérielles des enseignants de mathématique, en particulier par un temps de concertation et de formation permanente inclus dans le service ;

— la création, dans chaque établissement, d'un laboratoire de mathématique doté de matériels didactiques divers (en particulier calculatrices et mini-ordinateurs), afin de reconnaître à notre science un caractère expérimental procédant du concret, du vécu ;

— l'expérimentation systématique des programmes et méthodes "sur le terrain", afin que toutes les questions d'ordre pédagogique et théorique soient pensées en fonction des goûts et des possibilités de tous les élèves et non en fonction d'objectifs théoriques.

Gérard BONNEVAL, professeur certifié au collège P. Bert à Auxerre
Candidature soutenue par la Régionale de Dijon

Je présente ma candidature au Comité national pour y travailler dans la ligne générale de l'actuelle équipe.

Adhérent à l'A.P.M.E.P. dès mes débuts dans l'enseignement, animateur à l'I.R.E.M. de Dijon, je participe depuis plusieurs années à des activités de formation continue et de recherche pédagogique en Premier Cycle.

Je participe également au groupe A.P.M.E.P.—Inter-I.R.E.M. sur l'Analyse des manuels scolaires, et je me propose de continuer à travailler sur ce sujet au sein du Comité national, car le rôle des manuels me semble au moins aussi important que celui des programmes : c'est à travers les manuels que les programmes sont en général perçus et que s'établit (trop !) souvent la pratique enseignante.

Par ailleurs, il me semble souhaitable que la réflexion sur les manuels scolaires ne se limite pas à un petit groupe de "spécialistes(!)", mais s'étende à tous les enseignants. En effet, cette réflexion sur les manuels, qu'elle soit conduite à partir de la grille actuelle de l'A.P.M.E.P., d'une nouvelle grille éventuellement plus courte, ou de tout autre moyen d'évaluation, me paraît profitable, car elle nous amène à réfléchir sur notre conception du rôle d'un manuel, sur notre lecture d'un manuel, sur la lecture que peut en avoir un élève, toutes choses qui font notre conception de l'enseignement. La brochure de l'A.P.M.E.P. sur les Manuels scolaires, actuellement en préparation, va dans cette voie.

Enfin, les enseignants, tout au moins ceux de Premier Cycle, connaissent les conditions difficiles (précipitation, manque d'informations, ...) dans lesquelles se sont effectués les choix des manuels de Sixième et Cinquième. Des enquêtes récentes, faites notamment dans le Finistère et dans l'Académie de Dijon, mettent en évidence ces difficultés. Par manque de temps, les manuels ont souvent été choisis en fonction du nombre d'exercices, à cause de leur volume, pour suivre une collection, ou même ... par hasard ! Peu de manuels ont été choisis à la suite d'une analyse profonde (construction, pré-requis, finalités, ...). Les déceptions, après un an ou même quelques mois d'utilisation, sont hélas nombreuses.

L'A.P.M.E.P. a demandé qu'il s'écoule plusieurs mois entre la parution des manuels et leur adoption par les collèges. Cette action doit se poursuivre.

Françoise PASQUIS, PEGC au Collège C. Saint-Saens de Rouen
Candidature soutenue par la Régionale de Haute-Normandie.

Dès mes débuts dans l'enseignement, j'ai tenté d'abord de rénover les méthodes de travail dans les classes — l'éducation Freinet vécue en classes élémentaires m'ayant maintenue en attitude critique vis-à-vis de l'enseignement subi au Lycée, à l'Ecole Normale, à la Faculté.

En 1968, la réforme des mathématiques m'a conduite à dépasser les problèmes de méthodes et de relations dans la classe pour m'attacher aux contenus — et ceci en participant à l'expérimentation des nouveaux programmes.

Parallèlement à cette réflexion menée en classe, j'ai animé des groupes de travail A.P.M.E.P., puis je suis devenue animatrice à l'I.R.E.M. de Rouen.

Mon souci permanent a été de chercher des supports, des motivations permettant de faire accéder les élèves dits "défavorisés" aux contenus obligatoires, mais à d'autres contenus également.

Cette motivation personnelle m'a entraînée à susciter et à participer à des groupes interdisciplinaires, puis à repenser le problème "méthodes-relations-contenus" au travers d'un enseignement personnalisé, où les différences entre les enfants soient respectées et prises en compte en s'appuyant le plus souvent sur les expériences concrètes de chacun d'entre eux.

Je souhaite militer au sein de l'Association avec les objectifs suivants :

- Réfléchir sur les contenus utiles aux individus qui auront 30 ans en l'an 2000.

- Collaborer à une éducation de base rendant chaque individu susceptible de désirer, puis de vivre une formation continue.

- Penser à des méthodes concrètes permettant d'aborder des contenus jusqu'alors délaissés dans l'enseignement obligatoire (création de laboratoires de mathématiques expérimentales).

- Promouvoir les contacts internationaux tant au niveau des élèves (correspondance) qu'au niveau des enseignants, afin d'ouvrir notre enseignement sur toutes sortes d'horizons.

Gabriel BORGER, professeur certifié au collège P. Valéry à Metz

Candidature soutenue par la Régionale de Nancy

J'ai été reçu au CAPES en 1976 et mon premier poste, que j'occupe encore, a été dans un C.E.S. de la Z.U.P. de Metz-Borny.

Mes élèves sont issus pour la plupart de milieux modestes et beaucoup d'entre eux sont des cas sociaux. Mon C.E.S. a mauvaise réputation ...

J'ai ressenti comme une extrême urgence la rénovation de l'enseignement et surtout celui des mathématiques, qui le plus souvent ennuie nos élèves pour différentes raisons.

Je pense que les notions de "Noyaux-Thèmes" devraient permettre un plus grand apprentissage de la réflexion et du raisonnement chez nos élèves et rendre notre enseignement plus agréable.

J'estime également qu'il faut mettre fin à la politique de "savoirs juxtaposés" et lutter pour une plus grande ouverture sur les autres disciplines.

D'autre part, conscient des difficultés rencontrées par nos élèves lors de leur arrivée en second cycle ou en L.E.P., je participe à la Commission "Troisième — après Troisième" dans laquelle je me fixe pour objectif prioritaire une meilleure synchronisation entre enseignants de ces différents niveaux.

Marie-Hélène PEYRACHE, agrégée, C.N.T.E.

Candidature soutenue par la Régionale de Nice

Pendant trois ans, j'ai travaillé au Bureau de la Régionale de Nice dont j'ai assuré le secrétariat, et à la Commission "Formation Permanente" de notre Association.

J'ai donc pu ainsi approcher les problèmes de notre enseignement mathématique (programmes, évaluation, sélection, recherche pédagogique, ...), avec l'éclairage apporté par mon expérience auprès d'adultes, enrichie de celle des collègues et amis de la Commission Formation Permanente.

Habitant désormais la région parisienne (je n'ai pu encore participer aux travaux de la Régionale Parisienne), je suis également prête à participer au Comité national, au moment où il s'agit de poursuivre la réflexion sur les programmes à mettre en place, non seulement en Quatrième et Troisième, mais aussi dans tout le second cycle, de défendre les I.R.E.M. et toute possibilité pour les enseignants d'échanger leurs expériences et d'explorer les pistes ouvertes par les jeunes, mais aussi par les adultes ; de faire en sorte que notre Association soit vivante, par ses Commissions en particulier, et non pas la "chose" de quelques-uns.

Daniel FREDON, Université de Limoges

*Candidature soutenue par la Régionale de Limoges **

Je suis candidat au Comité national après avoir été président de ma Régionale pendant trois ans, et notamment lors de l'organisation des Journées Nationales de Limoges (septembre 77).

Je suis convaincu qu'un enseignant de mathématiques ne devrait jamais oublier que les mathématiques ont un double aspect :

— c'est une discipline scientifique qui comporte des développements autonomes ; il ne faut donc pas se limiter à des "recettes pour praticiens".

— c'est un outil forgé à partir des réalités pour mieux les comprendre ; l'enseignant ne doit donc pas se réfugier dans des développements uniquement abstraits, où les élèves semblent à l'aise, mais qu'ils sont en fait incapables d'appliquer ailleurs que dans des exercices-types. C'est malheureusement cette déviation qui domine l'enseignement actuel à partir de la classe de Seconde.

Mais une réforme ne peut réussir que par les maîtres chargés de la réaliser. Pour ceci, il est nécessaire de maintenir et développer le potentiel de formation continue que les I.R.E.M. représentent. Mais il faut surtout modifier profondément la formation initiale des enseignants dans le sens de l'unification et de l'ouverture. Est-il normal qu'un jeune certifié de mathématiques puisse ignorer presque tout de l'informatique, des statistiques, des sciences physiques, des sciences biologiques, des sciences économiques ? Sans parler du monde industriel et commercial où devront vivre la plupart de ses élèves !

*
A.P.M.E.P. - Régionale de Limoges

La Régionale de Limoges soutient ardemment la candidature de Daniel FREDON.

Président sortant, il a apporté un souffle nouveau à la Régionale, notamment en organisant, ô combien efficacement, les Journées nationales de 1977. Qu'elles s'exercent dans l'enseignement des mathématiques et en particulier en liaison avec les autres disciplines (économie, physique, biologie), dans la formation des enseignants (aussi bien celle des instituteurs que celle des professeurs du second degré), dans des actions de formation continue, ses multiples activités contribuent largement à répandre les idées qu'il professe et que l'A.P.M.E.P. défend.

Il nous semble que son rayonnement et son travail inlassable seront fort précieux à l'A.P.M.E.P., surtout dans un moment où celle-ci souhaite que, pour la formation des enseignants, les gens de l'enseignement supérieur n'interviennent pas seulement comme prestataires de service.

Jean-Paul BARDOULAT, professeur certifié au collège de Foix
Candidature soutenue par la Régionale de Toulouse

Depuis que j'enseigne, j'ai toujours eu des classes du premier cycle. A l'I.R.E.M. de Toulouse, j'ai animé et j'anime encore des groupes de réflexion sur la pratique pédagogique en premier cycle. Cela ne me confère aucune compétence particulière, mais les problèmes de l'enseignement des mathématiques dans ce cycle me tiennent plus à coeur que d'autres.

Je suis convaincu qu'il est nécessaire (et les nouveaux programmes de Quatrième-Troisième rendent la chose possible) de mettre en place en premier cycle un enseignement des mathématiques donnant la priorité aux activités des élèves, ce qui devrait permettre entre autres :

- d'exploiter et de développer leur goût de la découverte et de la recherche ;
- de leur rendre dans une large mesure "le droit à l'erreur" ;
- de les rendre moins dépendants de l'enseignant, du manuel ... ;
- de les inciter à plus d'autocontrôles, de critiques.

D'autre part, il me paraît indispensable de lutter pour la défense des I.R.E.M. ; nous devons tout faire pour préserver un si merveilleux instrument de travail. Peut-on d'ailleurs envisager sérieusement une réelle évolution de l'enseignement des mathématiques sans eux ?

Voici donc l'action que je m'efforcerai d'accomplir au sein du Comité national A.P.M.E.P., si vous le voulez bien.

Michel LE BERRE, professeur certifié au Lycée T. Corbière de Morlaix
Candidature soutenue par la Régionale de Brest

Je présente ma candidature pour collaborer avec les membres du Comité ; en effet, animateur à l'I.R.E.M. de Brest, j'ai eu plusieurs fois l'occasion de travailler avec certains d'entre eux au cours de divers colloques.

Professeur dans un lycée polyvalent, je souhaite que l'A.P.M.E.P. se préoccupe plus du vécu dans nos classes et en particulier dans les sections A, F et G dont on parle peu. Participant aux travaux de groupes Troisième-Secondaire, il est indispensable de développer les échanges Premier Cycle - Second Cycle et L.E.P. pour envisager une critique positive des futurs programmes des Secondes de tronc commun, classes auxquelles je ne suis pas défavorable à la condition que cette réforme ne consiste pas à faire reposer l'orientation des élèves de Seconde sur le professeur de mathématiques. Il m'apparaît aussi que l'A.P.M.E.P. devra se montrer très vigilante quant aux projets d'organisation des classes de Première et Terminale dans le cadre de la réforme Haby.

Michel PILLET, professeur certifié au C.E.S. Prieur de la Marne à Reims
*Candidature soutenue par la Régionale de Reims **

La formation continue est devenue un droit pour tous les travailleurs depuis juillet 1971, mais elle n'est un fait que pour un petit nombre d'enseignants.

Les collègues, dans la plupart des cas, restent isolés dans leurs établissements et ignorent les innovations, les recherches faites dans le domaine de la pédagogie.

Donc l'A.P.M.E.P. doit poursuivre ses actions pour, entre autres, défendre les I.R.E.M., favoriser la circulation des idées, ...

Dans cet esprit, et soutenu par la Régionale de Reims, je pose ma candidature au Comité national.

* A.P.M.E.P. - Régionale de Reims

Texte adopté à l'unanimité par le Comité régional pour soutenir la candidature de Michel PILLET au Comité national :

“Depuis trois ans, Michel Pillet anime la Régionale de Reims avec une totale efficacité. Il a été le moteur de l'organisation des Journées Nationales 1978. C'est pourquoi la Régionale appuie sans réserve sa candidature au Comité national et vous demande de voter pour lui”.

Marie-Christine PAILLER, maîtresse d'application, Ecole maternelle d'application, Limoges

Candidature soutenue par la Régionale de Limoges

La Régionale de Limoges m'a confié la responsabilité de la Commission préélémentaire-élémentaire. Bien que jeune dans le métier et novice dans les activités de l'A.P.M.E.P. — tout en les suivant depuis mon passage à l'Ecole Normale —, mon souhait est de valoriser l'intitulé du Bulletin : “De la maternelle à l'université”.

Maîtresse d'application d'école maternelle, je souhaite oeuvrer au sein du Comité national pour :

— montrer l'intérêt de l'intégration de véritables activités mathématiques à l'école maternelle [Les premiers comportements cognitifs des enfants

ne passent-ils pas d'abord par le corps, le mouvement, l'action sur l'environnement pour créer des graphismes et des modes de pensée ?].;

— aménager la transition école maternelle - enseignement élémentaire (l'absence de programme à la maternelle donne beaucoup de liberté d'action ; par contre, un programme copieux au C.P. entraîne malheureusement des blocages, des redoublements) ;

— orienter l'action pédagogique pour les enfants de moins de onze ans vers un enseignement différencié où l'interdisciplinarité doit jouer un rôle important ;

— agir sur la formation initiale et continuée des maîtres ;

— valoriser la polyvalence du maître pour qu'au C.P. et au C.E., en particulier, l'enseignant organise une véritable formation globale de l'enfant, sans se croire tenu d'être pendant six heures hebdomadaires professeur de mathématiques, et seulement cela ;

— faire en sorte que l'A.P.M.E.P. soit plus attrayante pour tous les instituteurs, afin que le travail au sein des Commissions Nationales, Régionales, Départementales, Locales assure vraiment la continuité de la Maternelle à l'Université.

BROCHURE A.P.M.E.P.

**CALCULATEURS PROGRAMMABLES
ET ALGÈBRE DE QUATRIÈME**

(Une recherche -inter-I.R.E.M.)

Cette brochure présente un compte rendu complet de l'expérience menée, depuis 1974, par un groupe de recherche inter-I.R.E.M.

Pour cette expérience, une vingtaine de professeurs ont accepté d'intégrer totalement des calculateurs programmables de différents types dans leur cours d'algèbre de quatrième. Parallèlement, un nombre égal de professeurs a dispensé un enseignement de même nature, mais sans calculateur.

Une évaluation, mise en place à l'aide de psychologues, et par le biais d'un traitement informatique, a permis d'estimer de manière assez fine l'apport du calculateur quant aux objectifs choisis.

Les maîtres du premier cycle trouveront dans cette publication :

- des extraits du matériel pédagogique élaboré à l'usage soit des professeurs, soit des élèves ;
- un exemple de méthode d'évaluation, analysée de façon critique;
- une première approche explicative des changements que peut apporter ce nouvel outil pédagogique en classe de mathématique.

120 pages - 20 F (avec port : 24 F).

Une Publication
A. P. M. E. P.

**A LA RECHERCHE DU NOYAU
DES PROGRAMMES DU 1^{er} CYCLE**

(Savoir minimum en fin de troisième)

2ème édition

par l'I.R.E.M. de Toulouse, avec la participation d'autres I.R.E.M. et de membres de l'A.P.M.E.P.

220 pages, 39 rubriques, un index alphabétique.

Ces rubriques regroupent les termes mathématiques, notations, énoncés, "savoir-faire", méthodes et attitudes ... qui paraissent constituer le bagage minimum d'un élève sortant du premier cycle, après y avoir suivi une scolarité la plus proche possible des conditions normales, dans le cadre des programmes de 1969 dont elle tente de limiter la surcharge.

Cette brochure est à l'usage du professeur. Elle se veut adaptée à un "enseignement pour tous".

Elle est le fruit d'un travail d'équipe.

Prix : 15 F (port compris : 19 F).

Pour vous la procurer, adressez-vous à votre Régionale ou Départementale.